

VUE EN PLAN



LEGENDE REGLEMENTAIRE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou par lot

surface d'emprise au sol [m²]	LOT / ILOT		1	surface du lot / de l'ilot [ares]
	min.	max.	min.	
surface de scellement du sol [m²]	max.		min.	surface constructible brute [m²]
type de toiture		max.	min.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre de constructions			max.	nombre de niveaux
			min.	
			max.	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2, ... R nombre d'étages en retrait
- +1,2, ... C nombre de niveaux sous combles
- +1,2, ... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur corniche de x mètres
- ha-x hauteur acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupe)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limite de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- lot existant
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
- x% | y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements pas construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétenion à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Infrastructures techniques

- canalisation pour eaux mixtes existante
- canalisation pour eaux mixtes projetée

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

Vue en plan

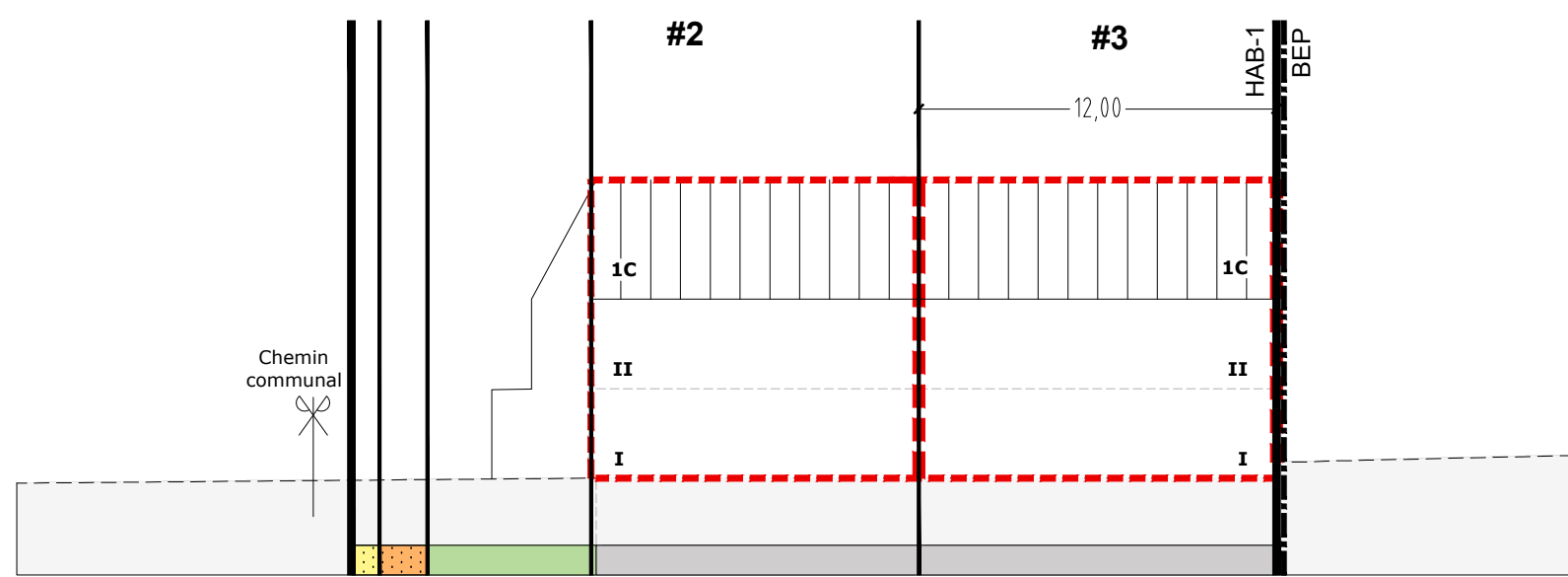
- tracé et orientation de la coupe
- mesure minimale
- mesure obligatoire
- mesure maximale

CHIFFRES CLES

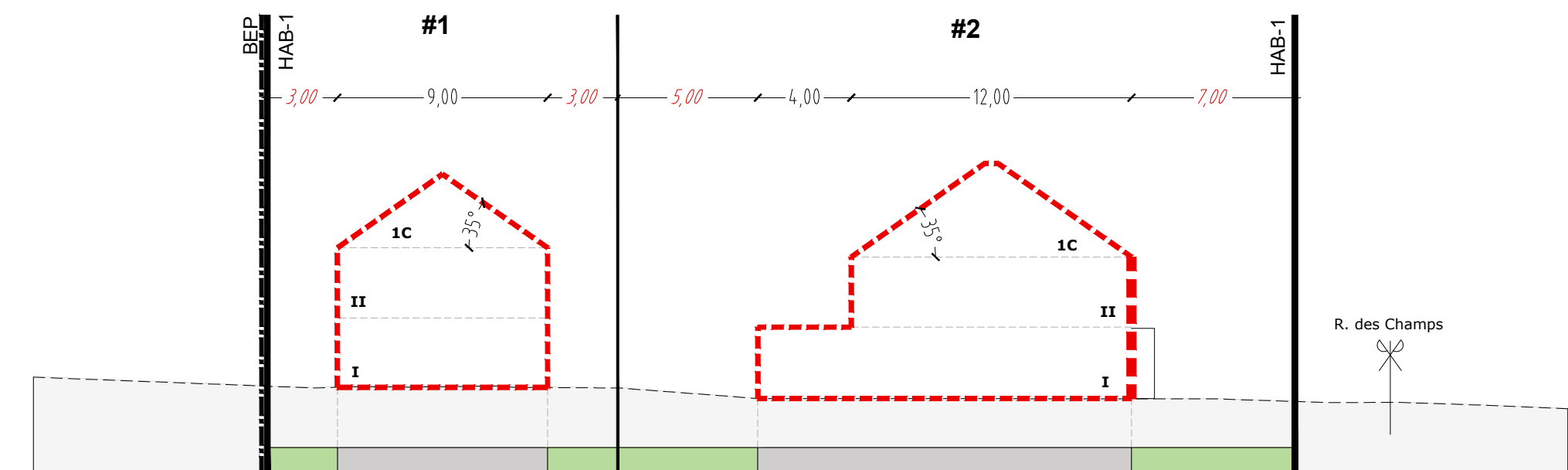
Surface totale du PAP: 15a65ca
Surface privée: 14a00ca (soit 89,46%)
Surface à céder au domaine public: 1a653ca (soit 10,54%)

Unités d'habitation: 3UH
Densité de logements: 19,17 UH/ ha brut

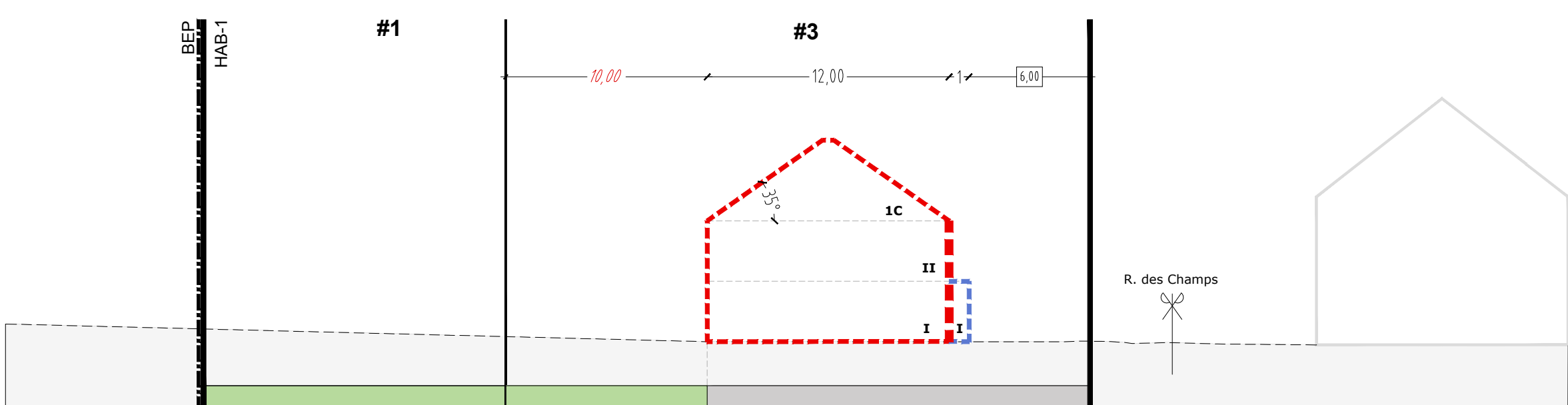
COUPES



COUPE A-A'



COUPE B-B'



COUPE C-C'

# 1		5,52 ares	
-	141,00	-	384,00
PAP QE*	1-mi	-	1-u
t2 (35°)	hc - 5,00 min hc - 6,00 max hf - 10,00 max	-	II+1C
tp	ha - 3,00 max		

# 2		5,00 ares	
-	164,50	-	376,00
PAP QE*	1-mb	-	1-u
t2 (35°)	hc - 5,00 min hc - 6,00 max hf - 10,00 max	-	II+1C
tp	ha - 3,00 max		

# 3		3,48 ares	
-	141,00	-	335,40
PAP QE*	1-mb	-	1-u
t2 (35°)	hc - 5,00 min hc - 6,00 max hf - 10,00 max	-	II+1C
tp	ha - 3,00 max		

*: Se référer aux prescriptions du PAP "Quartier existant"



E-cone s.à r.l.
11, rue de la Gare L-7535 Mersch
☎ 263 264 1 | ✉ info@e-cone.lu

MAITRE D'OUVRAGE

Administration Communale
de Mersch

Château de Mersch
L-7501 Mersch

DOCUMENT	
Echelle	1/250
Plan N°	E000725-500
Dessiné	SQU
Contrôlé	JAD
Validé	JAD
Date	06-08-2025

OBJET

Modification du PAP

"Aelenterweg"
Localité de Mersch

DOSSIER : E000725

PARTIE GRAPHIQUE - VERSION COORDONNEE
Modifié le PAP réf. 15725/45C approuvé le 28.11.2008